

## **USINE À CHIOTS**

### **Qu'est-ce qu'une usine à chiots?**

Une usine à chiots est un grand établissement d'élevage à but lucratif où des chiots sont produits à la chaîne et ce, dans des conditions inférieures aux normes. Le but d'une usine à chiots est de produire le plus de chiots que possible en engendrant un minimum de coûts et un maximum de profit pour l'exploitant. Une usine à chiots ne peut pas et ne répond pas aux besoins d'un chien et constitue certainement une forme flagrante de cruauté.

### **Un problème répandu**

L'exploitation des usines à chiots est un secteur d'activité de plusieurs millions de dollars au Canada. Au moins 90 % des chiots des animaleries proviennent d'usines à chiots. Cependant, les animaleries ne sont pas le seul endroit où les chiots d'usine sont vendus. Ils sont vendus par Internet et dans des marchés aux puces, ils sont annoncés dans des journaux locaux et parfois, ils sont vendus directement de l'usine à chiots, quoique les visiteurs ne soient habituellement pas admis à l'intérieur de l'établissement pour voir les conditions dans lesquelles sont maintenus les chiens.

Les exploitants d'usines à chiots vendent fréquemment par l'intermédiaire de courtiers de chiots qui distribuent les chiots dans les animaleries. Les chiots ont habituellement entre quatre et huit semaines lorsqu'on les enlève à leur mère et leur fait parcourir de longues distances (jusqu'à une semaine à la fois) vers des animaleries partout au Canada et aux États-Unis dans des camions bondés, sombres et malpropres, entassés dans des cages avec d'autres chiots sans nourriture de qualité ni d'eau. Les chiots sont aussi jeunes car ils sont mignons à cet âge et donc plus faciles à vendre, mais ils sont également très susceptibles de développer des maladies et n'ont pas reçu tous les vaccins nécessaires (ou même aucun). Avec les piètres conditions d'hygiène et l'absence de soins médicaux, les animaux des usines à chiots sont souvent infestés d'endoparasites ou de maladies contagieuses.

### **Les caractéristiques d'une usine à chiots :**

**ESPACE INSUFFISANT** – Les chiens résidents sont souvent maintenus dans des cages avec des fonds en grillage, lesquelles peuvent causer des dommages permanents à leurs pieds. Fréquemment, ils restent dehors avec seulement une mince couche de contreplaqué pour les protéger contre les intempéries canadiennes. D'autres sont logés dans des abris métalliques avec un éclairage, une ventilation ou un chauffage inadéquat.

**SURPEUPLEMENT** – Les chiens sont presque toujours placés dans de petites cages où ils sont à l'étroit et n'arrivent parfois même pas à se retourner ou à se lever complètement. Certains chiens ont même été trouvés dans des placards ou des caisses sombres qui ont été fermées à l'aide de clous et ce, de façon permanente.

**MANQUE DE DÉSINFECTION** – Les cages sont souvent empilées les unes sur les autres, permettant aux excréments et à l'urine de couler au-dessus des chiots et peu ou pas de nettoyage n'est effectué. L'accumulation des odeurs (ammoniaque) est parfois suffocante.

**SOUS-ALIMENTATION** – La malnutrition est un problème fréquent. Dans de nombreux cas, les chiens reçoivent le minimum de nourriture requis pour les maintenir en vie et productifs. Les aliments qu'on leur donne sont habituellement de la pire qualité et aussi bon marché que possible, ne répondant souvent pas à leurs besoins nutritionnels. En conséquence, les maladies de malnutrition sont très présentes.

**MANQUE DE SOINS VÉTÉRINAIRES** – Les premiers soins sont minimes ou inexistantes. Bon nombre de chiens ne sont pas vaccinés adéquatement ou soignés pour leurs endoparasites, rendant la contagion un problème répandu dans ces installations surpeuplées. Il n'y a pratiquement jamais d'inspection vétérinaire avant ou après la reproduction.

**CRUAUTÉ** – La majorité des femelles d'élevage passent toute leur vie dans de petites cages répugnantes sans exercice, amour ni contact humain. Elles sont presque toujours accouplées à leur premier cycle de chaleurs de six à douze mois et accouplées de façon continue à chaque cycle de chaleurs jusqu'à ce que leurs corps fatigués, épuisés finissent par devenir incapables de produire assez de chiots. Cela se produit habituellement entre l'âge de quatre et six ans. À ce moment, elles ne sont plus rentables et sont simplement tuées ou on les laisse mourir, comme le sont les chiens mâles non vendus.

**PRATIQUES D'ÉLEVAGE LOUCHES** – Aucun test génétique n'est réalisé pour la plupart des chiens d'élevage, ce qui augmente grandement les chances que le chiot développe un trouble génétique. Les éleveurs tolèrent également l'élevage outrancier et l'élevage en consanguinité. La plupart des chiots ont, ou développeront, des problèmes génétiques et/ou de santé à un moment ou un autre de leur vie en raison des pratiques d'élevage médiocres et conditions insalubres de l'usine à chiots. De plus, ils présentent souvent des problèmes de comportement ou d'humeur, en conséquence d'un manque complet de socialisation avec des humains ou autres chiens.

**FRAUDE** – Les oreilles des chiens ont été tatouées avec une inscription pur-sang falsifiée. Souvent, des certificats d'inoculation vétérinaires falsifiés ou de faux documents d'enregistrement au Club Canin Canadien sont fournis.

### **Québec – Un « havre » pour les éleveurs inhumains?**

Jusqu'à récemment, le Québec était la seule province qui n'avait pas de loi pour le bien-être des animaux. Puis, non comme d'autres provinces canadiennes ou la plupart des États américains, le Québec avait un minimum de législation provinciale sur les établissements commerciaux d'élevage de chiens, faisant de la province un refuge pour

les éleveurs inhumains. En conséquence, jusqu'à 2200 usines à chiots non réglementées existent au Québec, qui élève jusqu'à 400 000 chiens par année. La moitié des chiens élevés au Québec sont vendus à l'extérieur de la province dans des animaleries et des grossistes à travers le Canada et (jusqu'à récemment) aux États-Unis.

En janvier 2005, la province de Québec a finalement adopté une loi pour le bien-être des animaux, le projet de loi P-42. Cette nouvelle législation donne le droit d'inspection – la capacité d'examiner un établissement d'élevage sans mandat, prévoit des amendes allant jusqu'à un montant de 15 000 \$ et permet à la cour d'empêcher les coupables d'avoir des animaux pendant un maximum de deux ans seulement. Anima-Québec, un groupe pour le bien-être des animaux à but non lucratif situé à Québec, a reçu le mandat de mettre cette nouvelle loi en vigueur.

Quoique cette loi soit certainement un pas dans la bonne direction, elle est loin d'être idéale. Un éleveur condamné (et il est difficile d'y arriver) pour avoir maintenu des animaux dans des conditions inhumaines peut seulement recevoir une interdiction de garder des animaux, ou même devoir seulement respecter un nombre limite d'animaux qu'il ou elle peut garder, pour une période maximale de deux ans, plutôt que l'interdiction à vie idéale. Les amendes deviennent seulement notables quand un éleveur est pris par la suite à ignorer une ordonnance de la cour après avoir reçu un avertissement, pouvant alors devoir payer une amende entre 1600 \$ - 5000 \$; s'il ou elle est pris à ignorer une ordonnance une seconde fois, il ou elle devra payer une amende pouvant aller jusqu'à 3200 \$ - 15 000 \$; les infractions subséquentes peuvent être aussi élevées que 45 000 \$.

En outre, Anima Québec a moins de 7 inspecteurs et un financement gouvernemental de seulement 150 000 \$, compliquant la tâche d'inspection des 1500-2200 usines à chiots existantes au Québec, surtout en considérant l'équipe de l'Ontario formée de 300 inspecteurs (travaillant avec un budget annuel de 40 \$ millions) et a de la difficulté à suivre les usines à chiots de l'Ontario. Il est clair qu'Anima Québec a du pain sur la planche. Ainsi, il y a encore beaucoup de place pour l'amélioration et il reste beaucoup de travail à faire. Cela ne sera pas facile puisque la réglementation provinciale quant à l'élevage de chiens n'est pas une priorité pour le gouvernement du Québec, qui a affirmé par le passé que quoiqu'il s'agisse d'une cause très noble, il n'a pas l'argent requis, il doit établir des priorités et a fait son choix.

### **Ce que vous pouvez faire**

(1) Signez notre engagement affirmant notre soutien à une interdiction nationale des usines à chiots et à des lois plus sévères relativement à la protection des animaux.

(2) Écrivez aux politiciens et proposez une interdiction de la vente des chiots dans les animaleries. Les usines à chiots s'enrichissent un chiot à la fois. Éliminer le réseau qui alimente le secteur (des éleveurs aux animaleries) permettra de mettre fin aux usines à chiots. (lien vers la lettre préfabriquée).

(3) En attendant, n'achetez rien dans les animaleries. Tant et aussi longtemps que les gens achèteront leurs chiots, ces éleveurs inhumains continueront de prospérer.

(4) Adoptez plutôt un chien auprès de votre établissement local de la Humane Society, d'un refuge ou d'un club de sauvetage. Des milliers de bons chiens – pur-sangs, métis et cabots de tous âges, de toutes tailles et personnalités – sont abandonnés chaque année parce que leurs anciens maîtres n'étaient pas bien préparés ou étaient mal informés à propos des soins à leur apporter. Les organismes de secours prennent bien soin de vous jumeler avec le bon chien en fonction de votre famille et de votre style de vie.

(5) N'adoptez JAMAIS un chiot de façon impulsive. Adopter un chien pour votre famille est une décision qui affectera la vie de tous les membres du foyer pour les prochains dix à quinze ans. Pensez-y bien et prenez le temps de faire vos recherches. Informez-vous sur les besoins de la race de chien qui vous intéresse et assurez-vous de pouvoir répondre à ces besoins spécifiques.

(6) La castration et la stérilisation de vos propres chiens sont également très importantes.

(7) Si vous avez vos doutes quant aux activités d'une usine à chiots, communiquez avec les autorités locales, telles que la Humane Society.

(8) Passez le mot et éduquez les autres à propos de ces horrible commerces. Conseillez vivement aux gens d'adopter des chiots dans des refuges, plutôt que dans des animaleries, etc. Écrivez des lettres aux rédacteurs en chef à propos des usines à chiots et des animaleries et expliquant le traitement inhumain des chiots dans les usines, ainsi que leur contribution à la surpopulation des animaux.